

Conseil municipal du 09 septembre 2020.

Le Conseil municipal de La Genête s'est réuni ce mercredi 09 septembre 2020, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Est absent : Raymond BACONNET (pouvoir donné à Bernard COMTET) .

Convention COVAGE.

COVAGE est une entreprise qui installe la fibre optique sur LA GENETE. Elle utilise le domaine public pour passer des câbles, ce qui donne lieu à une convention, renouvelée tous les cinq ans, pour un montant de 575€ HT par an.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent accepte cette convention pour l'utilisation du domaine public.

Commission de contrôle des listes électorales.

En raison du renouvellement des Conseils Municipaux, la commission de contrôle des listes électorales doit être renouvelée. Cette commission est composée d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau, en l'occurrence Mme Sandie GONNOT, qui accepte cette fonction, d'un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat dans le département et d'un délégué désigné par le président du Tribunal Judiciaire.

Créance irrécouvrable OPAC.

À la suite du décès d'un résident du hameau des TEMPLIERS, un certificat d'irrécouvrabilité a été établi par une société de recouvrement pour l'OPAC pour un montant de 90,08€, dans la rubrique pertes et profits de l'OPAC (admission en non-valeur).

A l'unanimité, le Conseil municipal présent accepte cette admission en non- valeur.

Subventions.

Une demande de subvention du Comité de Fleurissement de LA GENETE a été rédigée, accompagnée d'une lettre expliquant les projets de l'association. Elle prévoit l'achat de diverses fournitures (terreau, pots, décorations de Noël...) ainsi qu'une « vente de tripes à emporter » pour le mois de novembre.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent accorde une subvention de 300€ au Comité de Fleurissement.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent reconduit la mise en attente de la demande de participation aux aides financières, accordées par le FSL (Fonds de Solidarité Logement) et attend des précisions de cet organisme.

Loyer local commercial.

Une délibération antérieure du Conseil municipal de LA GENETE, avait octroyé gracieusement les trois premiers mois du local commercial, épicerie bar restaurant, à Mr Stéphane THAON (inscrit au bail). Le Bar Brocante Epicerie ayant éprouvées des difficultés financières suite à la crise sanitaire, Le Conseil Municipal décide de procéder à une remise gracieuse des loyers de Mai, Juin et Juillet 2020.

Informations diverses.

- Le recensement effectué en février 2020 donne 563 habitants pour la commune de LA GENETE.

- Coupes de bois :

Réception par l'ONF (Office National des Forêts) d'une proposition de coupes pour l'hiver 2020/2021. Il propose un report pour 2022/2023/2024. Attente modèle délibération.

Réunions :

- Vendredi 18 septembre 2020, 14h30, à LA TRUCHERE : réunion du Syndicat des Eaux de BASSE SEILLE .

- Vendredi 18 septembre 2020, 11h00, à SIMANDRE : inauguration du Centre de Santé.

- Lundi 28 septembre 2020, 18h00, à LAIVES : Assemblée Générale des communes forestières de SAONE ET LOIRE.

- Lundi 16 novembre 2020, 09h00-12h00 à BANTANGES, 14h00-16h30 à PIERRE DE BRESSE : réunion de sensibilisation sur le moustique tigre et l'ambrosie.

- Les Finances Publiques relance les collectivités locales sur des solutions de paiement en ligne, pour encaissement des gîtes ou diverses locations etc... Une délibération sera à prendre prochainement pour l'offre des Finances Publiques via une convention PAYFIP.

- Déchets verts : Des personnes de LA CHAPELLE THECLE ont été contactées pour la récupération des déchets verts, afin d'alimenter une ferme de méthanisation. Cette étude ne sera pas poursuivie, entraînant de nombreuses contraintes pour la commune. Des devis sont demandés à diverses sociétés de broyage des végétaux.

- Réception de devis pour le nettoyage de certaines portions de câbles électriques, noyées dans les arbres, au-dessus des terrains communaux. L'entreprise CORDIER propose un devis de 700€ TTC pour 260 m de routes communales, le long de la route de La BOUCHATIERE.

- Devis attendu pour l'entreprise SANVERT sur la réalisation d'un chenil de récupération pour chiens errants, en bout de la caserne des Pompiers.

- Les travaux de la cuisine de la Tour JERUSALEM seront bientôt terminés. Un rafraichissement de la grande salle est à l'étude. A noter que la Tour JERUSALEM est devenue un ERP (Etablissement Recevant du Public) de 4^{ème} catégorie. Les consignes de sécurité seront mises à jour et passage obligatoire de la commission de sécurité.

- Le point « cyber » afin que chaque citoyen puisse bénéficier des services informatiques, est mis en œuvre au BAR Epicerie de LA GENETE. Un flyer sera distribué pour les modalités et horaires .